

Séance du Conseil de Ville du <sup>27</sup>26.04.09

## Question écrite

### Heures d'ouvertures de Jura Tourisme office de Delémont

La ville de Delémont est l'hôte d'un office de Jura Tourisme, pour cela elle verse une subvention qui se monte à 68'400.- cette année (chiffre 0710.365.03 du budget).

Le tourisme dans le jura et à Delémont est en plein essor : le prix Wakker, le slowup, la ville du goût, des infrastructures hôtelières en construction ou en projet, les 100 ans du musée jurassien d'art et d'histoire, la promotion de la République et Canton du Jura qui est faite à l'extérieure et bien d'autres encore.

Tant de circonstances pour que l'on revienne sur Jura Tourisme.

Lors de la séance du CV du 24.04.06 le PLR a posé une question orale relative aux horaires d'ouverture défaillants de l'agence delémontaine de Jura Tourisme. Pour mémoire, du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30, le samedi de 09h00 à 12h00 et le dimanche fermé.

Le Maire de l'époque (Gilles Froidevaux) nous avait indiqué qu'une collaboration plus étroite avec Jura Tourisme a été instaurée, notamment par la participation d'un représentant de cet organisme dans le groupe de travail chargé de réfléchir à l'organisation de la manifestation relative au Prix Wakker et aux mesures de communication à mettre en place. M. le Maire, représentant la Ville dans le comité de Jura Tourisme, nous a confirmé que l'horaire d'ouverture de l'agence fait l'objet de nombreuses discussions, tout comme dans d'autres localités. Cette question sera réexaminée lors d'une prochaine séance avec l'institution.

Cela fait trois ans et les horaires d'ouverture n'ont pas changé. Il est vrai qu'un sas a été mis en place afin de permettre aux touristes de se servir de différents prospectus.

Le PLR trouve cela insuffisant, nous voyons encore trop de gens être stoppés net dans leur élan le samedi après-midi et le dimanche devant les portes de l'office du tourisme. Le PLR estime que cet office devrait être ouvert tout le week-end.

- Quelle collaboration y a-t-il réellement entre la ville de Delémont et Jura Tourisme ?
- Quel pouvoir ont les autorités de la Ville sur Jura Tourisme ?
- Existe-t-il une étude sur les horaires d'ouverture des offices de Jura Tourisme ?
- Qu'en est-il des résultats des discussions de 2006 à ce sujet ?
- Compte tenu de la cotisation annuelle importante de Delémont, le Conseil communal peut-il pas obliger Jura Tourisme d'ouvrir l'agence de Delémont le week-end complet et prévoir une fermeture en semaine en compensation ?

Nous remercions le Conseil Communal pour sa réponse.

Pour le Groupe PLR  
Pierre Chételat

